AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

222C0383
3351-OP041-R09

16 février 2022

Ouverture et calendrier de l'offre publique de retrait visant les actions de la société.

LV GROUP

(Ex. compartiment des valeurs radiées des marchés réglementés)

Le 15 février 2022, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique de retrait visant les actions de la société LV GROUP, déposée par Natixis, agissant pour le compte de la société européenne LVMH MOËT HENNESSY LOUIS VUITTON (« LVMH ») (cf. D&I 222C0375 du 15 février 2022).

La note d'information de la société LVMH (visa n°22-032 en date du 15 février 2022) et la note en réponse de la société LV GROUP (visa n°22-033 en date du 15 février 2022) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués diffusés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 236-7 du règlement général, l'offre publique de retrait sera ouverte du **17 février au 2 mars 2022** inclus.

Il est précisé que les actions de la société LV GROUP ne font plus l'objet de négociations sur un marché réglementé.

Les actions de la société LV GROUP ne faisant plus l'objet de négociations sur un marché, l'offre publique de retrait s'effectuera par ordres de mouvement : les actionnaires de LV GROUP souhaitant apporter leurs actions dans le cadre de l'offre publique de retrait devront adresser un ordre de mouvement directement, ou indirectement via leur intermédiaire financier, à CACEIS Corporate Trust, qui assure la centralisation des opérations d'apport à l'offre publique de retrait, au plus tard le jour de clôture de l'offre (cf. notamment la section 2.5 du projet de note d'information de l'initiateur).